

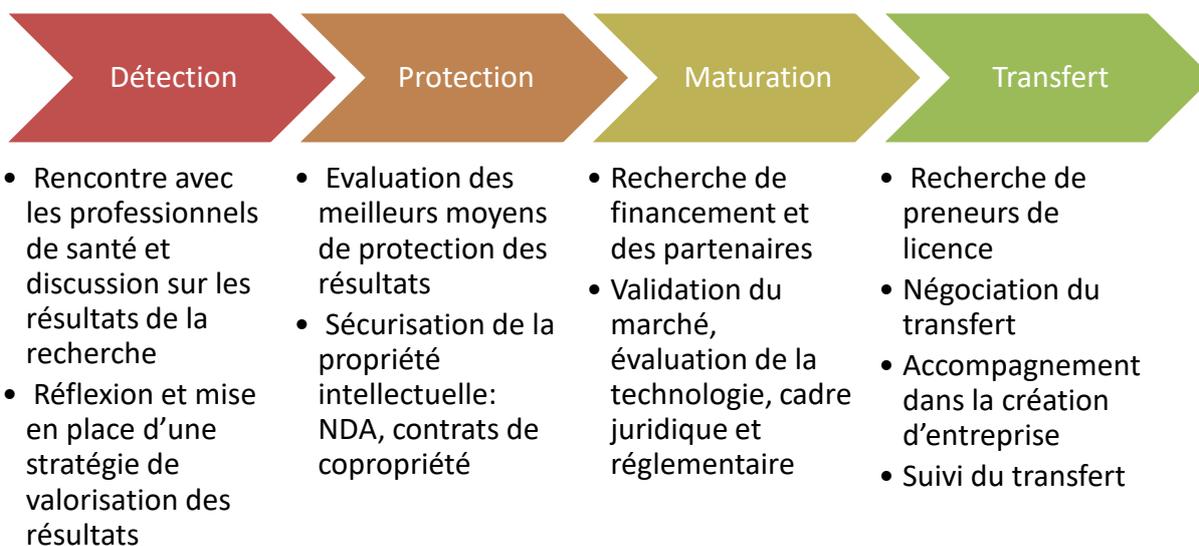
Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous ?

Il existe différents chemins pour amener au marché les innovations issues de la recherche publique. La cellule valorisation de la DRI vous accompagne dans les différentes démarches afin que les patients puissent bénéficier des ses innovations médicales.

Prenez contact avec la cellule de valorisation avant toute divulgation de votre projet. La divulgation de l'innovation peut mettre en danger sa protection.

Quelles sont les étapes de la valorisation ?

Afin de valoriser les innovations médicales développés au CHU de Toulouse, il est nécessaire de valider différents étapes qui faciliteront le transfert de l'innovation jusqu'au patient. Nous vous aidons dès la détection de l'innovation jusqu'au suivi du transfert.



Qu'est-ce qu'on peut valoriser ?

Une nouvelle
indication

Un outil de télémédecine
permettant de mieux
diagnostiquer

Un nouvel outil de
rééducation pour mieux
soigner



Un savoir-faire unique et
original

Une base de données
cliniques

Un logiciel qui fait
gagner du temps au
praticien

Pourquoi valoriser ?

- Pour améliorer la prise en charge du patient
- Pour donner accès aux patients à des nouvelles voies thérapeutiques
- Pour reconnaître votre expertise médicale dans votre domaine
- Pour améliorer la notoriété de l'établissement
- Pour contribuer au financement des activités de recherche et d'innovation

En cas de commercialisation de l'innovation, vous bénéficierez d'un intéressement issu de l'exploitation commerciale de l'innovation développée.

En pratique, comment faire ?

1. N'hésitez pas à contacter la cellule de valorisation par téléphone 22912 ou par email ruiz-novales.m@chu-toulouse.fr
2. Nous organiserons une réunion pour discuter du projet / idée et planifierons la suite du projet

**Surtout n'oubliez pas de ne rien communiquer autour de
vous avant de nous rencontrer !!**